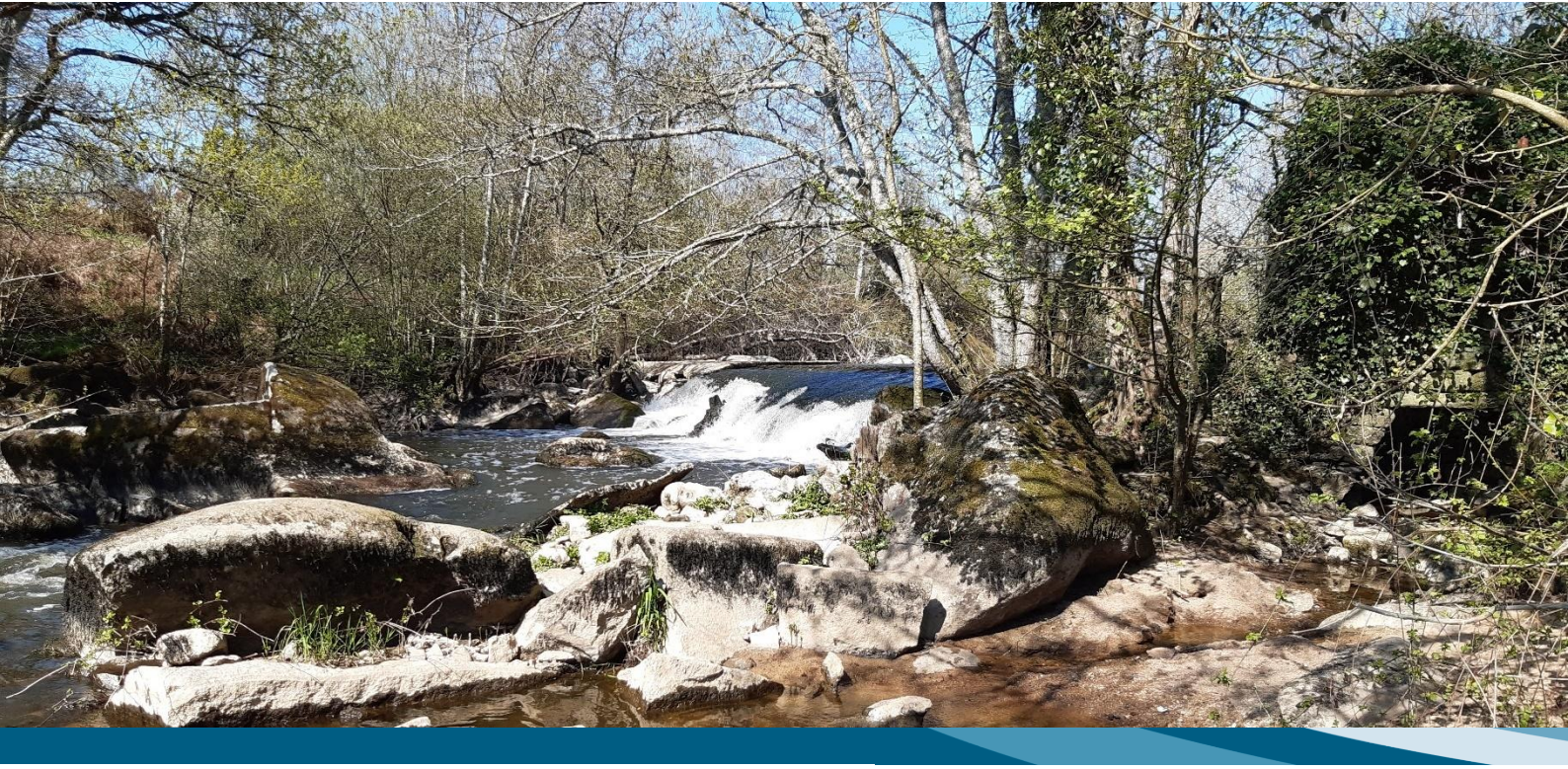


PRÉFET
DE LA VENDÉE
Liberté
Égalité
Fraternité

Etude des aléas sur le bassin versant de l'Yon, dans le cadre de l'élaboration du Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPR-i)

Rapport d'étude

RESUME NON TECHNIQUE (PHASE 3 : ENJEUX)

4-53-2618

ARTELIA
Passion & Solutions

ARTELIA – Direction Régionale Ouest
2 Impasse Claude Nougaro – 44800 SAINT HERBLAIN
Tél. : 02 28 09 18 00 – mail : h2e.nantes@arteliagroup.com

Etude des aléas sur le bassin versant de l'Yon, dans le cadre de l'élaboration du Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPR-i)

Rapport d'étude

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Vendée (DDTM85)

Résumé Non Technique . Phase 3 (Enjeux)

VERSION	DESCRIPTION	ÉTABLI(E) PAR	APPROUVÉ(E) PAR	DATE
A	Rapport Résumé Non Technique. Phase 3 (Enjeux)	Y. GASOWSKI	Y. GASOWSKI	09/2026

ARTELIA SAS
Siège social : 16 rue Simone Veil – 93400 SAINT OUEN – www.arteliagroup.com

SOMMAIRE

1. SYNTHESE 2
 1.1. POURQUOI CETTE ANALYSE ? 2
 1.2. COMMENT LIRE LES RÉSULTATS ? 2
2. LOGEMENTS ET POPULATION EXPOSES 3
3. ACTIVITES ET EQUIPEMENTS EXPOSES 4
 3.1. ÉQUIPEMENTS NÉCESSITANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE 4
4. COMMENT LA VULNERABILITE EST-ELLE CARTOGRAPHIEE ? 5
 4.1. PRINCIPES DE CLASSEMENT 5
 4.2. ÉTAT DE RÉFÉRENCE T0 5
5. CONCLUSIONS ET PRIORITES D'ACTION 6

1. SYNTHESE

Cette phase du PPRi identifie les personnes, logements, activités et équipements susceptibles d'être touchés par une crue centennale de l'Yon. Elle évalue leur vulnérabilité et prépare les règles qui encadreront l'aménagement des zones exposées.

752 logements exposés	**293** logements à risque	**1 231** résidents exposés
202 locaux professionnels	**977** professionnels exposés	**4** communes étudiées

À retenir

La Roche-sur-Yon concentre la majorité des enjeux : 554 logements exposés sur 752 et 151 locaux professionnels sur 202.

1.1. POURQUOI CETTE ANALYSE ?

- Repérer les secteurs où les personnes et les biens sont les plus exposés.
- Identifier les établissements utiles à la gestion de crise et ceux accueillant des publics vulnérables.
- Préserver les espaces qui stockent ou laissent circuler l'eau pendant une crue.
- Préparer un zonage réglementaire cohérent avec le niveau de risque et l'occupation réelle du territoire.

1.2. COMMENT LIRE LES RESULTATS ?

Terme	Explication simple
Aléa	Importance de l'inondation attendue : hauteur d'eau, vitesse et probabilité.
Enjeu	Personne, logement, activité, équipement ou infrastructure susceptible d'être touché.
Vulnérabilité	Gravité possible des conséquences et capacité à faire face à la crue.

2. LOGEMENTS ET POPULATION EXPOSES

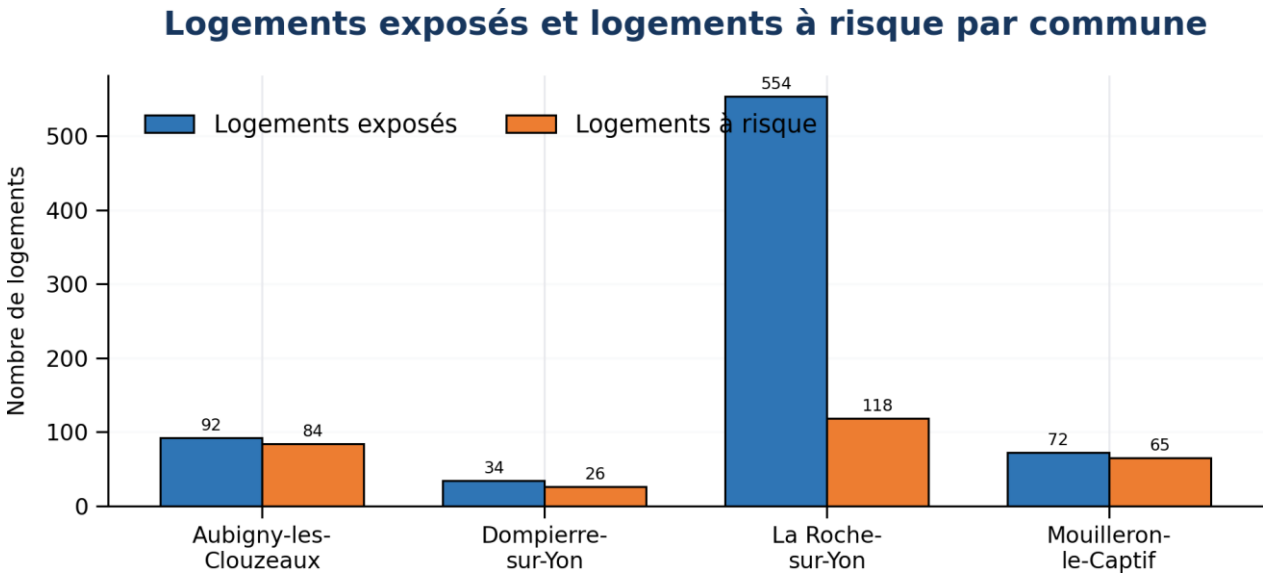


Figure 1. Comparaison des logements exposés et des logements à risque.

Que signifie « logement à risque » ?

Il s'agit principalement des maisons de plain-pied sans étage refuge et des appartements situés au rez-de-chaussée. Pour la maison de retraite de Mouilleron-le-Captif, les 46 chambres sont retenues par précaution.

409	155	149	39
logements en aléa faible	en aléa moyen	en aléa fort	en aléa très fort

À retenir

1 231 résidents sont estimés exposés à la crue centennale. Parmi eux, 523 vivent dans un logement considéré à risque.

L'estimation de la population repose sur les données INSEE et tient compte des résidences principales et secondaires. Les résultats montrent une concentration forte des logements exposés à La Roche-sur-Yon, mais une part importante de logements à risque existe aussi dans les autres communes.

3. ACTIVITES ET EQUIPEMENTS EXPOSES

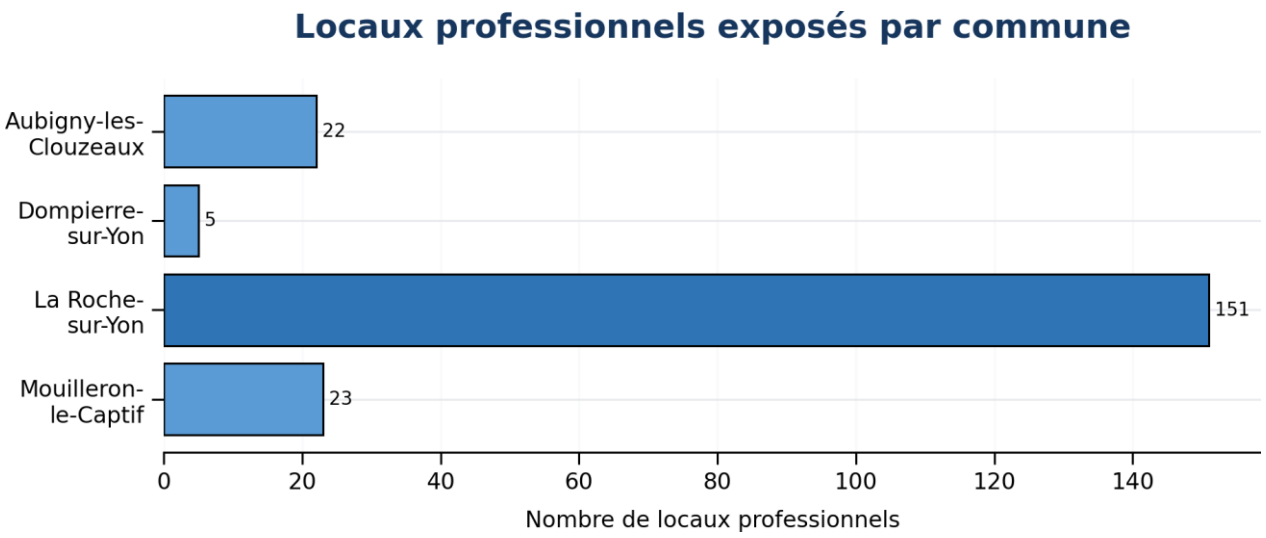


Figure 2. Nombre de locaux professionnels exposés par commune.

129	26	16	31
services	commerces et activités	santé et action sociale	autres activités

À retenir

Les activités de services représentent la catégorie la plus exposée. La Roche-sur-Yon regroupe à elle seule 151 des 202 locaux professionnels recensés.

3.1. ÉQUIPEMENTS NECESSITANT UNE ATTENTION PARTICULIERE

- Postes électriques et stations d'épuration présents dans plusieurs communes.
- Complexe sportif Rivoli à La Roche-sur-Yon.
- EHPAD « Les Bords d'Amboise » à Mouilleron-le-Captif.
- Site pollué recensé à Mouilleron-le-Captif.
- Établissements de santé, d'enseignement, d'administration et de transport susceptibles de compliquer la gestion de crise.

Au total, 977 professionnels sont estimés exposés. L'étude localise également les établissements stratégiques et sensibles au-delà de la seule enveloppe inondable afin de faciliter l'organisation des secours et des interventions.

4. COMMENT LA VULNERABILITE EST-ELLE CARTOGRAPHIEE ?

La cartographie distingue trois grands types d'espaces selon leur occupation actuelle. Cette lecture est ensuite croisée avec l'aléa pour préparer le zonage réglementaire.

CENTRE URBAIN	ZONE URBANISÉE	ZONE NON URBANISÉE
Bâti dense, continu et mixte	Quartiers, collectifs et activités	Prairies, forêts, cultures et espaces peu bâtis

4.1. PRINCIPES DE CLASSEMENT

- Le caractère urbanisé dépend de la réalité physique observée, et non du seul classement dans le document d'urbanisme.
- Les grands espaces non bâtis, certains parcs, terrains de sport, cimetières ou parkings restent classés comme non urbanisés.
- Les petites dents creuses sont intégrées aux secteurs urbanisés. Un ordre de grandeur d'environ 2 000 m² a été retenu sur le territoire.
- Les secteurs non urbanisés contribuent au stockage et à l'écoulement des eaux et doivent conserver cette fonction.
- Les zones d'urbanisation future sont représentées afin de vérifier leur compatibilité avec le risque d'inondation.

À retenir

La carte des enjeux ne décrit pas seulement la situation actuelle : elle sert aussi à orienter les projets futurs vers les secteurs les moins vulnérables.

4.2. ÉTAT DE REFERENCE T0

L'analyse constitue l'état initial de la vulnérabilité. Une opération future de renouvellement urbain dans une zone fortement exposée devra démontrer qu'elle réduit la vulnérabilité par rapport à cet état de référence.

5. CONCLUSIONS ET PRIORITES D'ACTION

Message principal

Le territoire présente des enjeux humains et économiques significatifs face à la crue centennale. La priorité est de protéger les personnes, maintenir les fonctions essentielles et éviter l'augmentation de l'exposition future.

- Adapter les règles de construction et d'aménagement au niveau de risque.
- Préserver les champs d'expansion des crues et limiter l'urbanisation dans les secteurs les plus exposés.
- Améliorer la préparation à la crise en localisant les voies, équipements et établissements sensibles.
- Encadrer les projets de renouvellement urbain et vérifier qu'ils réduisent effectivement la vulnérabilité.
- Informer clairement les habitants, les entreprises et les collectivités sur les risques présents.

À retenir

Le recensement des enjeux transforme la connaissance de l'inondation en décisions concrètes pour protéger les personnes et construire un territoire moins vulnérable.